Lancement du pilier régional d’Hydrogen Europe



Thematique

Type d'actualité
En direct de Bruxelles

La Normandie se mobilise lors du lancement du « pilier régional » d’Hydrogen Europe

Hubert Dejean de la Batie, Vice-Président de la Région Normandie en charge de la transition énergétique, est intervenu le 27 janvier 2022 lors de l’évènement de lancement du « pilier régional » d’Hydrogen Europe aux côtés des trois autres régions coordinatrices du ***Partenariat interrégional sur les Vallées hydrogène****. Animé par Jorgo Chatzimarkakis, Secrétaire général d’Hydrogen Europe, cet évènement a permis de souligner l’importance du renforcement des liens entre collectivités locales et industriels en vue de déployer les technologies hydrogène à grande échelle. Rosalinde van der Vlies, Directrice en charge de la thématique « Planète propre » à la DG Recherche & Innovation de la Commission européenne, a salué ce rapprochement et a insisté sur le rôle clé joué par les régions pour soutenir la filière hydrogène dans leurs territoires respectifs, en particulier en matière de formation, et pour rendre tangibles les projets hydrogène auprès des citoyens européens.

****Le Partenariat interrégional sur les Vallées hydrogène :** lancé en mai 2019 et coordonné par les régions Normandie, Auvergne Rhône-Alpes, Aragon et Pays-Bas du Nord, le Partenariat interrégional sur les Vallées hydrogène rassemble plus de 55 collectivités locales européennes activement engagées dans le soutien à la filière hydrogène.*

- Hydrogen Europe regroupe plus de 300 entreprises et 27 associations nationales de promotion de l’hydrogène, dont France Hydrogène, ce qui en fait la principale association européenne de représentation des acteurs du secteur de l’hydrogène, à laquelle jusqu’à présent les collectivités locales n’avaient pas accès.

- La signature en octobre 2021 d’un accord de coopération entre Hydrogen Europe et le Partenariat interrégional sur les Vallées hydrogène a permis de débloquer la situation, dans un contexte de montée en puissance du concept de « vallée hydrogène » - soit la mise en place sur un territoire d’un véritable écosystème de l’hydrogène impliquant tous les acteurs de la filière et allant de la production et de la distribution aux usages, à la formation et à l’implication des citoyens.
- La Normandie et les autres collectivités membres de ce « pilier régional » bénéficieront donc d’une meilleure visibilité européenne pour leurs actions dans le domaine de l’hydrogène ainsi que d’un appui spécifique au montage de projet, un élément particulièrement important alors que le « ***partenariat pour l’hydrogène propre » (ou Clean Hydrogen Partnership*)*** s’apprête à lancer en mars 2022 son premier appel à projets. Cet appel à projets disposera d’une enveloppe de 300 millions € pour cofinancer une quarantaine de projets allant de la production d’hydrogène propre au développement des usages de l’hydrogène pour le transport fluvial ou les poids lourds longue distance par exemple.

Le Partenariat pour l’hydrogène propre/Clean Hydrogen Partnership

Doté d’un budget de 2 milliards € sur la période 2021-2027, alimenté à 50% par le secteur privé et à 50% par Horizon Europe (le programme-cadre européen pour la recherche et l’innovation), ce « partenariat public-privé européen » constituera jusqu’en 2027 la principale source de financement européen pour les projets de R&D et de démonstration de solutions innovantes en matière de production et d’utilisation d’hydrogène décarboné.

- Enfin, ce rapprochement entre Hydrogen Europe et les régions européennes se déroule dans un contexte règlementaire particulièrement favorable au secteur de l’hydrogène. En effet, le paquet législatif « Fit for 55 » publié par la Commission européenne le 14 juillet 2021,qui vise à engager l'UE dans la voie d'une réduction d’au moins 55 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 prévoit de nombreuses mesures qui auront un impact important sur le développement de la filière.

- A titre d’exemples, on peut citer la proposition de révision du règlement sur le déploiement d’une infrastructure pour les carburants alternatifs qui rendra obligatoire l’installation de bornes de recharge en hydrogène tous les 150 km le long des principaux corridors de l’UE ou encore la proposition de règlement « «FuelEU Maritime» qui encouragera l'utilisation de combustibles durables et de technologies à émissions nulles pour les transports maritimes.
- De plus, le paquet législatif consacré aux gaz renouvelables et à l’hydrogène décarboné, publié en décembre 2021, se fixe pour objectif de créer un véritable marché européen de l’hydrogène doté d’infrastructures adaptées à partir de 2030. Ces propositions législatives sont désormais en cours d’examen par le Parlement européen et le Conseil pour une adoption dans les mois à venir.